

GEL WC DETARTRANT

Réf 322

1. PROPRIETES :

Gel de couleur verte pour le nettoyage et le détartrage des cuvettes de WC.
La forme du flacon (bec canard 750 mL) et du jet oblique (flacon 1 L) facilitent l'action sous les rebords.
La composition à base d'acide chlorhydrique assure la dissolution du tartre même le plus ancien.
Les agents mouillants permettent un étalement uniforme du produit et un nettoyage parfait.
Bonne adhérence aux parois pour un détartrage prolongé si nécessaire.
Sans danger pour les fosses sceptiques.
Son parfum au pin laisse une agréable odeur de propreté dans les sanitaires.

2. MODE D'EMPLOI :

Projeter le produit sur les rebords de la cuvette et sur les parois.
Laisser agir 10 minutes environ.
Brosser et actionner la chasse d'eau.
NB : pour les forts entartrages, augmenter la dose de produit et le temps de contact (une nuit entière si possible), ou renouveler l'opération à plusieurs reprises.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Gel limpide vert
Parfum :	Parfum fraîcheur pin
pH pur :	< 1
Densité à 20°C :	1,025 +/- 0,025
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	parfum Inférieur à 5 % : agent de surface non ionique

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 12 X 750 mL (bec canard)
Carton de 12 X 1 L (avec jet oblique)

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas mettre sur des surfaces métalliques même émaillées.
Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques comme l'eau de javel, la soude, etc.
Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0322) : + 33 (0)3 83 22 50 50,
N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59
Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr
Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations sont données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 01/12/2014